

de nouveau à frapper. Mais le patient se trouva comme pâmé et baigné d'une sueur universelle; il ferma ses yeux, laissa tomber sa tête sur son sein et ne proféra plus un seul cri. Alors on lui met du vin dans la bouche, et malgré ce spiritueux, il ne fait aucun mouvement. Voyant qu'il ne pouvait parler, tant ce supplice l'avait épuisé, les bourreaux le relâchent, jettent de l'eau sur lui et lui font boire du vin une seconde fois. Ravaillac rouvre ses yeux, on l'étend sur un matelas, et on le laisse dans cet état jusqu'à ce que ses forces soient revenues. Alors l'exécuteur le garotte et le fait transporter à la chapelle auprès des docteurs.

Instantanément après trois heures, les bourreaux le font sortir de la chapelle; les prisonniers en multitude et en confusion voulaient à son passage se jeter sur lui; ils l'accablaient d'injures: méchant! traître! Mais les archers et les officiers prêtèrent main-forte aux geôliers, et avec leurs armes ecartèrent les prisonniers. Nu et en chemise, Ravaillac est placé sur le tonnerre fatal. Arrivé devant la porte principale de l'église Notre-Dame, lecture est faite de l'arrêt du parlement. Le peuple courait le meurtrier d'injure, et à ses cris d'indignation on pouvait juger l'honneur qu'un tel crime lui inspirait et l'amour qu'il avait pour son roi. Ravaillac descend du tonnerre, et à genoux, tenant une torche ardente du poids de deux livres, dit d'une voix lamentable: « Je déclare que malheureusement j'ai commis le très méchant, très détestable, très abominable parricide, et tué le seigneur roi Henri IV de deux coups de couteau dans le corps. »

— Méchant! parricide! infame! s'écria la foule à ces mots: Mort! mort! Et les gémissements, les pleurs des uns se mêlaient aux clameurs et aux menaces des autres. Le silence enfin se rétablit, et Ravaillac continua:

— « Je me repends et demande pardon à Dieu, au roi et à sa justice. »

Arrivé à la place de Grève, il monte sur l'échafaud; ses confesseurs l'exhortent, et les prières finies, le laissent entre les mains des bourreaux.

Une foule immense couvrait la place; pâle et tremblant, le condamné n'osait arrêter ses regards sur elle, car dans tous les yeux il lisait l'horreur que sa vue inspirait: cependant il avait mis sa confiance en Dieu, et, calme, il attendait la fin de son supplice. Les bourreaux armés de tenailles en fer, après l'avoir lié, lui pincent et arrachent les mamelles, les grâs des jambes, des cuisses, des bras.

Plus le patient se plaignait, plus le peuple redoublait ses hurlemens de colère et de vengeance. Les bourreaux versent du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la poix de résine brûlante, de la cire et du soufre fondus ensemble sur les places où il avait été tenaillé. Ravaillac pleurait et se lamentait—Pitié, mes amis, pitié; mon Dieu, sauvez-moi.

— Point de pitié pour le parricide, criait le peuple; versez lentement l'huile sur ses plaies.

Les tortures n'étaient pas terminées. On lui mit dans la main droite le couteau avec lequel il avait assassiné le roi, et on lui brûla le bras avec du feu de soufre.

— Ah! mon Dieu! mon Dieu! Jésus, Maria, pardon, assés! Je suis un grand coupable. Oh! par pitié. Jésus! Maria!

Et toujours le peuple:— Point de miséricorde pour le

parricide; versez lentement le plomb fondu sur ses plaies.

Le greffier lui demanda de nouveau de nommer ses complices:— Il n'y a que moi qui l'ai fait, fut sa réponse.

Lorsque son bras fut consumé, les bourreaux le descendirent tout sanglant et déchiré de dessus l'échafaud; là, ils l'attachèrent par les bras et les jambes à quatre chevaux; il était presque évanoui. On fit tirer les chevaux, et il persista dans ses dénégations. Le peuple de toute qualité qui était là proche et loin, continua ses clameurs, ses regrets et sa colère; plusieurs se mirent à tirer les cordes avec une telle ardeur, que l'un de la noblesse qui passait, fit placer son cheval à la place de l'un de ceux auxquels était attaché le condamné. Et enfin, par une grande heure, il fut tiré sans être démembré et rendit l'esprit. Alors les bourreaux démembrèrent le cadavre; le peuple leur arracha des mains ces dépouilles palpitantes encore; les traîna dans tous les ruisseaux, et les brûla à la nuit dans tous les faubourgs de la ville.

L'arrêt du parlement fut publié à Angoulême à son de trompe. Le père et le mère de Ravaillac furent obligés de quitter le royaume, avec défense d'y revenir jamais, à peine d'être pendus et étranglés sans aucune forme ni figure de procès. Défenses furent aussi faites à ses frères, sœurs, oncles et autres de porter le nom de Ravaillac; il leur fut enjoint d'en changer de suite, à peine aussi d'être pendus et étranglés sans autre forme ni figure de procès.

UN CHAPEAU A LA MER.

Jobic, jeune matelot de dix-huit à vingt ans était un de ces bons gros garçons qui naissent tout amarins sur les côtes de Bretagne, pour aller, encore enfant, gagner leur vie à bord d'un navire, et pour mourir ensuite dans un combat ou au milieu d'un naufrage.

Jobic, à l'époque où j'eus l'honneur de faire sa connaissance à bord d'un brick de guerre, avait déjà fait plusieurs campagnes lointaines et périlleuses. Mais lorsqu'on le questionnait sur sa biographie, on pouvait bientôt s'apercevoir que le jeune voyageur n'avait pas même songé à compter les diverses courses qu'il avait fournies à bord des bâtimens sur lesquels il avait plu aux commissaires des classes de le jeter. La seule observation un peu importante qu'il eût faite, dans le cours de ses excursions, se réduisait à un fait unique d'histoire naturelle. Notre homme avait remarqué qu'à la Guadeloupe les oranges mûres restaient vertes, tandis qu'à Saint-Dominique et au Brésil elles devenaient jaunes. C'était là la différence la plus frappante qu'il eût remarquée entre ces pays divers.

Quand il faisait mauvais temps, et que le pont du navire se trouvait balayé toutes les minutes par une lame, Jobic ne manquait jamais d'ôter ses souliers et de relever le bas de son pantalon pour ne se mouiller que les pieds. Une paire de souliers s'use bien vite à l'eau; mais la plante des pieds, disait-il avec beaucoup de sagacité, ne s'use jamais. C'était encore là un des fruits des observations qu'il avait faites dans ses nombreux voyages sur mer.